



2018-2019

RAPPORT ANNUEL



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

TABLE DES MATIÈRES



03 Mot de la présidente et de la directrice générale par intérim

04 Membres du conseil des commissaires par circonscription

05 Membres des services administratifs

06 Liste de nos établissements

07
10 Bons coups 2018-2019

11 Rapport du protecteur de l'élève

12
13 Éléments relatifs à l'intimidation et la violence à l'école

14
15 Plan d'engagement vers la réussite

16 État de la situation financière

17 Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

18 Loi facilitant la divulgation

19 Code d'éthique et de déontologie des commissaires

19 Manquement au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il nous fait plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2018-2019 qui expose les réussites ainsi que les efforts déployés par le personnel et les élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

L'année 2018-2019 fut pour l'organisation un temps de grands changements, d'inattendus et d'adaptation. Celle-ci a notamment été marquée par l'implantation officielle du plan d'engagement vers la réussite (PVER), qui a permis de cerner nos forces, mais aussi de déceler des défis à travailler au cours des quatre prochaines années. Celle-ci se caractérise également par les multiples projets éducatifs mis en place dans le cadre d'École en réseau, où l'innovation en termes de pédagogie et de technologie est devenue une grande inspiration, voire une priorité pour les équipes des Services Éducatifs Jeunes et Adultes.

Cette période est également caractérisée par un arrêté ministériel et un accompagnement ministériel, où le personnel a été invité à revoir des aspects de la gouvernance et de l'organisation. L'élaboration et la mise en place d'un plan d'action pour adopter de saines pratiques de gestion a permis aux différentes équipes de se remettre en question, de travailler en cohésion ainsi qu'en collaboration. L'organisation a également déployé de manière officielle le comité de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail (PVHT), qui veille à offrir un milieu de travail sain, accueillant et ouvert à tous nos employés. De ce fait, nous souhaitons souligner l'implication et les efforts du personnel de notre commission scolaire qui, dans ces dernières circonstances, s'est montré engagé et prêt aux changements et aux nouvelles pratiques pédagogiques et de gestion. Au cours de cette même année, les équipes ont consolidé leurs liens, ont fait preuve d'ouverture et d'innovation. Ces gains seront certainement bénéfiques à l'accomplissement de grandes choses pour 2019-2020.

L'année à venir ne sera pas sans défis à relever. Or, le personnel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est engagé, et ce, plus que jamais, à répondre à la mission première de la Commission scolaire, qui est de fournir aux enfants de son territoire des milieux d'apprentissages épanouissants ainsi que l'accompagnement et les ressources pour favoriser leur réussite scolaire. Nous entamons cette prochaine année scolaire avec dynamisme, enthousiasme et fébrilité.

Au nom des membres du conseil des commissaires et de la direction générale, nos plus sincères remerciements.



Liz S. Gagné,
présidente



Johanne Allard,
directrice générale

MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES PAR CIRCONSCRIPTION



Liz S. Gagné
Présidente



France Gagné
Vice-présidente



Bruno Gagnon
N° 1



Jean-Claude Martel
N° 2



Jimmy Tremblay
N° 3



Diane Gauthier
N° 4



Josey Lacognata
N° 5



Hélène De Champlain
N° 6



Sonia Desgagné
N° 7



Marc Larocque
N° 8



Ruth Gagnon
N° 9



Diane Durand
N° 11



Dany Côté
N° 12

COMMISSAIRES-PARENTS



Caroline Tremblay
Secteur primaire



Carl Bergeron
Secteur secondaire



Christine Doré
Secteur primaire



Robert Tremblay
Comité HDAA

MEMBRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTION GÉNÉRALE

Johanne Allard

Directrice générale par intérim

Jean-François Pressé

Directeur général adjoint

SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

Sarah Tremblay

Sécrétaire générale

Vicky Fillion

Agente d'administration temporaire

SERVICES ÉDUCATIFS Jeunes

Catherine Gagné

Directrice

Isabelle Boivin

Directrice adjointe

Karyne Thibodeau

Directrice adjointe

Patrice Harvey

Agent d'administration

(à partir de février 2018)

Annie Girard

Régisseuse au transport scolaire

Gina Girard

Agente d'administration

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Jocelyn Ouellet

Directeur

Geneviève Gilbert

Directrice adjointe

Chantale Fortin

Coordonnatrice

Valérie Côté

Agente d'administration

Andrée-Anne Gagnon

Agente d'administration

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Nicolas Savard

Directeur

Pascal Martel

Directeur adjoint par intérim

Alain Duchesne

Régisseur

Julie Gaudreault

Régisseuse

(à partir de mai 2019)

Agente d'administration

(à partir de janvier 2019)

Mario Girard

Régisseur

(à partir de janvier 2018)

Josée Hudon

Régisseuse temporaire

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Jean-François Leblanc

Directeur

Marie-Josée Caron

Régisseuse par intérim

(à partir de mars 2018)

Audrey Lavoie

Directrice adjointe

(jusqu'en mars 2019)

Directrice par intérim

(jusqu'en novembre 2018)

Marie-Josée Caron

Régisseuse par intérim

(à partir de mars 2018)

Francis Maltais

Directeur adjoint par intérim

(jusqu'en novembre 2018)

Régisseur

France Tremblay

Agente d'administration

SERVICE INFORMATIQUE

Paul Lalancette

Directeur

Gino Villeneuve

Coordonnateur

SERVICES ÉDUCATIFS ADULTES

Monique Beaudry

Directrice par intérim

Éric Nadeau

Coordonnateur

LISTE DE NOS ÉTABLISSEMENTS

ÉCOLES PRIMAIRES

André-Gagnon

Isabelle Gauthier, directrice

Antoine-de Saint-Exupéry

Karine Lavoie, directrice

De la Pulperie

Patricia Aubut, directrice

Des Jolis-Prés / Notre-Dame

Louise Noël, directrice

Suzie Ménard, directrice adjointe

Des Quatre-Vents / La Carrière

Marc Girard, directeur

Du Vallon / Marie-Médiatrice / Saint-Félix

Myriam Plante, directrice

Félix-Antoine-Savard

Sonia Deschênes, directrice

École primaire et secondaire Fréchette

Raynald Gagné, directeur

Jean-Fortin / La Source

Hervé Beaulieu, directeur

France Morin, directrice adjointe

L'Horizon / Ste-Bernadette

Pascale Simard, directrice

Le Roseau / Ste-Rose

Sandra Boulianne, directrice

Médéric-Gravel / Au Millénaire

Marie-Josée Villeneuve, directrice

Nadia Rose, directrice adjointe

Mont-Valin / Ste-Claire

Luc Émond, directeur

Notre-Dame-du-Rosaire

Sophie Richard, directrice

St-Antoine / St-Coeur-de-Marie

Marie-Josée Tremblay, directrice

St-David

Sylvain Morissette, directeur

St-Denis / St-Isidore

Annie Gaudreault, directrice

St-Gabriel / Vanier

Marie-Claude Tremblay, directrice

St-Joseph

Virginie Hallahan-Pilote, directrice

Ste-Thérèse

Marie-Josée Simard, directrice

ÉCOLES SECONDAIRES

Charles-Gravel

Mireille Boutin, directrice

Isabelle Tremblay, directrice adjointe

Serge Tremblay, directeur adjoint

Michelle David, directrice adjointe

Catherine Boivin, directrice adjointe

Armand Bergeron, gestionnaire d'établissement

De l'Odyssée Lafontaine / Dominique-Racine

Jean-François Proulx, directeur

Stéphane Minier, directeur adjoint

Claude Tremblay, directeur adjoint

Isabelle Pedneault, directrice adjointe (Centre ressources)

Stéphane Angers, gestionnaire d'établissement

Des Grandes-Marées

Ginette Tremblay, directrice

Régis Lavoie, directeur adjoint

Véronique Bouchard, directrice adjointe

Dany Larouche, gestionnaire d'établissement

CENTRE DE FORMATION

GÉNÉRALE DES ADULTES

Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay

Patricia Bouchard, directrice

Rébeka Fortin, directrice adjointe

CENTRE DE FORMATION

PROFESSIONNELLE

Centre de formation en équipement motorisé (CFEM) et Centre de formation professionnelle (CFP) du Fjord

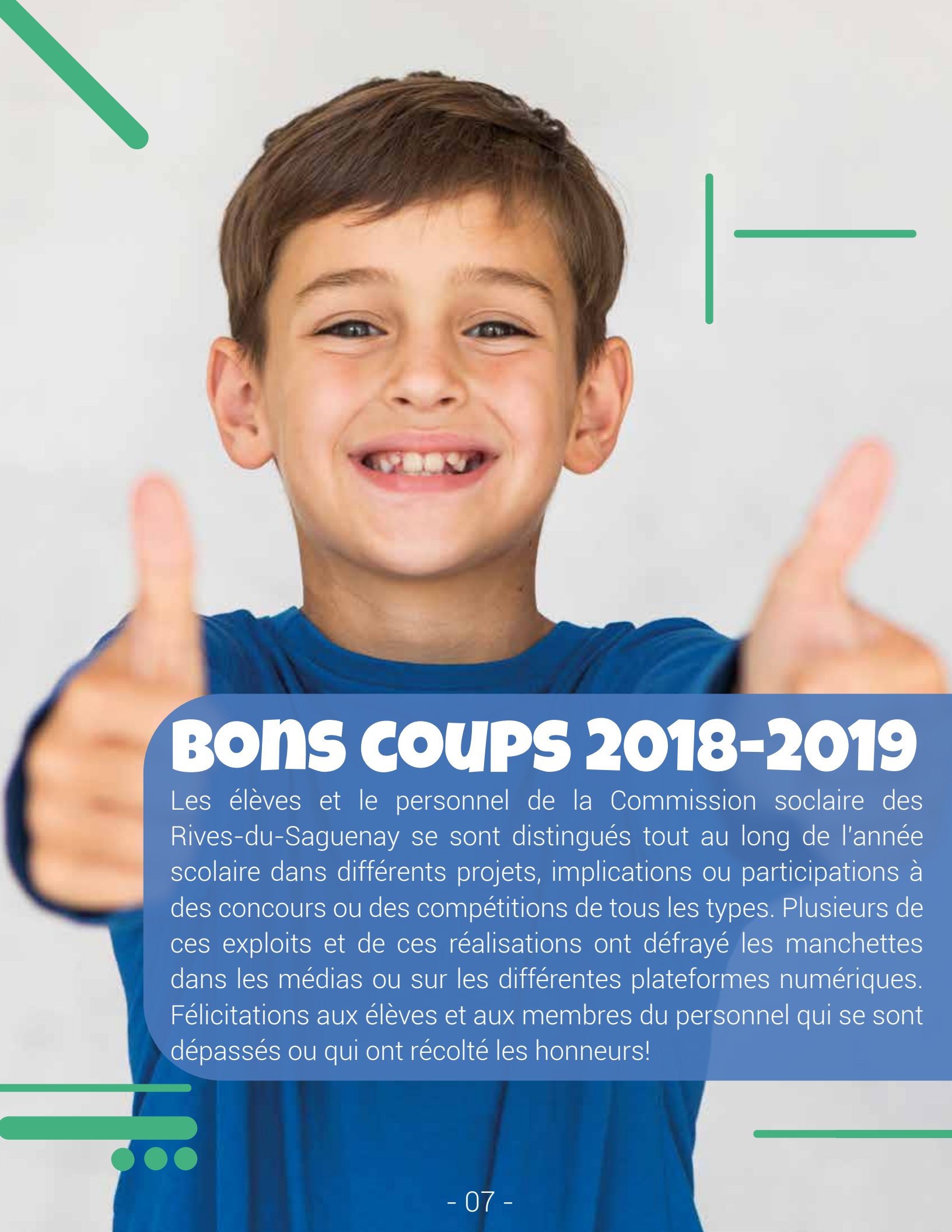
Monique Beaudy, directrice

Gilbert Paiement, directeur adjoint

Centre de formation professionnelle L'OASIS

Dominic Boily, directeur

Lancy Gagnon, directrice adjointe



Bons coups 2018-2019

Les élèves et le personnel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay se sont distingués tout au long de l'année scolaire dans différents projets, implications ou participations à des concours ou des compétitions de tous les types. Plusieurs de ces exploits et de ces réalisations ont défrayé les manchettes dans les médias ou sur les différentes plateformes numériques. Félicitations aux élèves et aux membres du personnel qui se sont dépassés ou qui ont récolté les honneurs!

DÉFI OSENTREPRENDRE

La 21^{ème} édition du défi OSEntreprendre avait lieu en avril dernier. Plusieurs élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay se sont fièrement démarqués. Voici nos lauréats régionaux et locaux du volet Entrepreneuriat étudiant pour les catégories des écoles primaires, secondaires ainsi que pour la formation professionnelle et pour l'éducation des adultes

DÉFI OSENTREPRENDRE - LAURÉATS LOCAUX 2019

Catégorie primaire 1^{er} cycle

- o École De La Pulperie / Escouade ouVERTE vers l'écolo

Catégorie primaire 2^e cycle

- o École Notre-Dame et Des Jolis-Prés / Une récré, c'est fait pour s'amuser

Catégorie primaire 3^e cycle

- o École De La Pulperie / Les Apprentis Mentors

Catégorie secondaire 2^e cycle

- o École Fréchette / La Fripette

Catégorie adaptation scolaire

- o École secondaire des Grandes-Marées / Allez hop les balais, au mur!
- o École secondaire Fréchette / Bac à composte
- o École secondaire Fréchette / Entretien Bas-Saguenay

Catégorie Formation professionnelle et adultes

- o CFGA / Champignons sur mon balcon



École secondaire des Grandes-Marées
Allez hop les balais, au mur!



École de La Pulperie
Escouade ouVERTE vers l'écolo



École de La Pulperie
Les Apprentis Mentors

DÉFI OSENTREPRENDRE - LAURÉATS RÉGIONAUX 2019

Catégorie primaire 1^{er} cycle

- o École De La Pulperie / Escouade ouVERTE vers l'écolo

Catégorie primaire 3^e cycle

- o École De La Pulperie / Les Apprentis Mentors

Catégorie adaptation scolaire

- o École secondaire des Grandes-Marées / Allez hop les balais, au mur!

GALA RSEQ

Les élèves et le personnel des écoles secondaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont été récompensés lors de la 30^e édition du Gala du Réseau du Sport Étudiant Québec (RSEQ), qui a eu lieu le 31 mai dernier. Félicitations à tous et à toutes!

1- L'ÉCOLE SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU :

École secondaire Charles-Gravel

2- L'ÉLÈVE-ATHLÈTE DE 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES :

Sarah-Maude Desrochers, École secondaire Charles-Gravel

3- L'ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE 5^E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES :

Jean-Simon Desrochers, École secondaire Charles-Gravel

4- RECONNAISSANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Hélène Desgagné, de L'Odysée



Jean-Simon Desrochers, Sarah-Maude Desrochers
Hélène Desgagné et Isaac Germain

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

En octobre dernier, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a souligné le mérite académique de quatre anciens élèves en leur remettant la Médaille du Gouverneur général du Canada.

Lors d'une cérémonie officielle, Francis Lavoie (école secondaire des Grandes-Marées), David Richard (école secondaire De l'Odyssée), Francis Tremblay (école secondaire Fréchette) et Amélie Fortin (école secondaire Charles-Gravel) ont été récompensés pour avoir obtenu la plus haute moyenne générale aux examens du ministère (4e et 5e secondaire) dans leur école respective.

En plus d'avoir reçu la Médaille du Gouverneur général du Canada qui constitue la plus haute distinction attribuée à des élèves ou à des étudiants d'institutions d'enseignement à l'échelle canadienne, ces quatre jeunes inspirants ont reçu une invitation officielle à la remise d'une bourse d'exemption de droits de scolarité d'une valeur de 1 000 \$ de l'Université du Québec à Chicoutimi. Aussi, afin de souligner la persévérance et les efforts soutenus dont ces élèves ont fait preuve tout au long de leur parcours, les écoles secondaires leur ont remis à chacun une bourse d'un montant de 300 \$.



Francis Lavoie, David Richard, Francis Tremblay et Amélie Fortin
École secondaire des Grandes-Marées, L'Odyssée, Fréchette et Charles-Gravel

À vous quatre, félicitations!

GALA FORCES AVENIR

Le 10 octobre dernier avait lieu le 12e gala Forces AVENIR. Celui-ci a pour mission de reconnaître, d'honorer et de promouvoir l'engagement étudiant à travers des projets qui permettent aux jeunes de développer leurs forces, d'accroître leur niveau de responsabilité et leur sentiment d'appartenance à leur collectivité.

Quatre élèves et un enseignant des écoles secondaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont reçu un prix à l'échelle provinciale.

Il s'agit de Mélodie Tremblay-Gravel (élève persévérant), de Daryl Dassylva (élève engagé), de Jean-Simon Desrochers (élève engagé), de Daphnée McKenna et de Léonie Boivin (projet engagé) et finalement, de M. Steve Girard (personnel engagé).

Félicitations aux six lauréats et lauréates!



Mélodie Tremblay-Gravel
École Fréchette



Daryl Dassylva
École secondaire Charles-Gravel



Jean-Simon Desrochers
École secondaire Charles-Gravel



Daphnée McKenna et Léonie Boivin
École secondaire Charles-Gravel

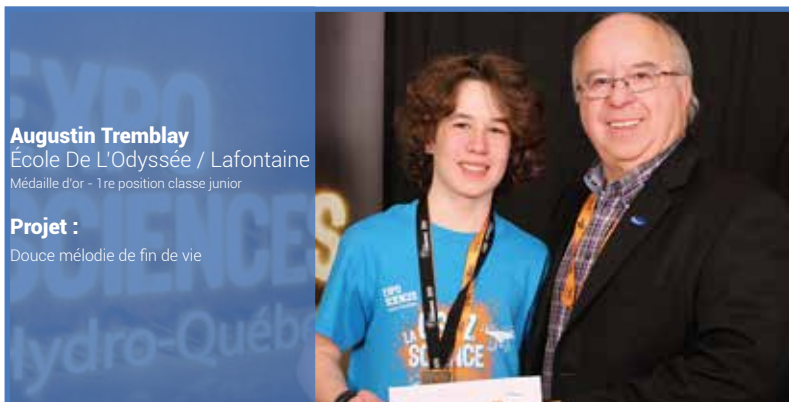
EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC

Plusieurs élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont fièrement représenté leur école secondaire respective lors de la 41^e édition de l'Expo-sciences Hydro-Québec qui s'est déroulée au printemps 2019.

Soulignons d'abord les deux médaillés d'or, tous deux de l'école L'Odyssée Lafontaine. Il s'agit d'Augustin Tremblay (classe junior) et de Lynn-Marianne Fofana dans la (classe intermédiaire).

Notons également les honneurs à l'endroit de Séréna Harvey (classe junior), de Maude Mousseau et Laurence Mc Nicoll (classe intermédiaire) qui se sont méritées une médaille d'argent, et finalement, de Félicia Harvey et de Rafaël Tremblay (classe senior) qui toutes les deux, ont reçu la médaille de bronze.

À tous les participants, bravo!



DÉFI GÉNIE INVENTIF ÉTS

Le 28 mars dernier s'est tenu la finale Rio Tinto du défi génie inventif ETS du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'école secondaire De L'Odyssée / Lafontaine. Sur plus d'une centaine de jeunes, onze de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ce sont démarqués.

Nathan Roy, Jeremi Girard et Charles-Antoine Cantin se sont mérités la médaille de bronze pour leur projet « Machine à bille ». Louis-David Tremblay et Hubert Tremblay-Thibeault ont reçu le même prix pour leur projet « Gerbillator ».

Quant à elles, Emmie Moreau, Rébecca Turcotte, Mariève Mousseau, Ann-Frédéric Tremblay et Leanne Pedneault ont reçu le prix ArcelorMittal.

Le prix « Soutien à la relève en génie » a finalement été remis à Clara Blouin et Maéva Provencher.



À tous et à toutes, félicitations!

Les activités d'intervention concernent les demandes en provenance soit de parents d'un élève mineur ou soit d'un élève adulte.

Le Protecteur de l'élève a été interpellé pour 14 dossiers distincts au cours de l'année 2018-2019. Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'une représentation formelle au conseil des commissaires. Un dossier a fait l'objet d'une médiation formelle pilotée par le Protecteur de l'élève. Deux autres ont nécessité des démarches du Protecteur de l'élève auprès des instances scolaires. Ces trois dossiers se sont soldés par des ententes entre les parties concernées.

Concernant les onze (11) autres requêtes, celles-ci en étaient encore à l'étape des discussions avec les représentants de l'établissement concerné ou avec les instances de la Commission scolaire lorsque les parents (ou les élèves adultes) ont contacté le Protecteur de l'élève. Aucun de ces dossiers n'a débouché par la suite sur une plainte formelle adressée au Protecteur de l'élève. Dans ces circonstances, les interventions du Protecteur de l'élève ont pris la forme d'une identification des besoins, d'écoute et d'échanges sur les attentes, de précisions sur les démarches entreprises ou à venir, ainsi que des conseils pour la résolution des problèmes vécus.

Même sans son intervention formelle auprès de la Commission scolaire, plusieurs parents ont émis l'importance du Protecteur de l'élève comme soutien à leur démarche. Ils considèrent sa présence sécurisante dans leur recherche d'obtenir un traitement équitable du dossier de leur enfant.

Après vérification auprès de quelques parents et des intervenants scolaires, il ressort que :

- les dossiers ont été traités avec diligence;
- les droits des élèves et les procédures pré-établies ont été respectés;
- les dispositions mises en place ont pris en compte la réussite des élèves.

Quant au volet Intimidation sur lequel le Protecteur de l'élève peut être interpellé, aucun événement de cette nature n'a nécessité son intervention au cours de la dernière année.

Aucune recommandation liée à un dossier traité antérieurement par le Protecteur de l'élève n'a nécessité un suivi formel.

Le Protecteur de l'élève tient à souligner la volonté des parents et des intervenants scolaires à mettre le bien-être et la réussite de l'élève au centre de leurs préoccupations.

Marc Pomerleau
Protecteur de l'élève
30 juin 2019

ÉLÉMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Nature des événements déclarés par les directions d'école à la direction générale et proportion des plaintes déposées auprès du protecteur de l'élève

« La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la directrice générale de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève » .

Extrait de la Loi sur l'Instruction Publique du Québec (LIP)

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, de blesser, d'opprimer ou d'ostraciser.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeur, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportement déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer un sentiment de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.



**EN 2018-2019,
AUCUNE INTERVENTION N'A FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTE
AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE.**

PROPORTION DES
INTERVENTIONS
QUI ONT FAIT
L'OBJET D'UNE
PLAINTÉ AUPRÈS
DU PROTECTEUR DE
L'ÉLÈVE

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				INTERVENTION QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTÉ AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE		
ANDRÉ-GAGNON	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
ANTOINE-DE ST-EXUPÉRY	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
DE LA PULPERIE	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
CHARLES-GRAVEL	JAMAIS	SOUVENT	JAMAIS	JAMAIS	PARFOIS	PARFOIS	JAMAIS	JAMAIS		0 %
DOMINIQUE-RACINE	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
GRANDES-MARÉES	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
JEAN-FORTIN	JAMAIS	PARFOIS	JAMAIS	JAMAIS	SOUVENT	JAMAIS	JAMAIS	JAMAIS		0 %
SAINT-ANTOINE	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
SAINT-CLAIRE	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
SAINT-FÉLIX	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
SAINT-GABRIEL	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
SAINT-JOSEPH	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									
VANIER	IL Y A EU 5 ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE OU MOINS DANS CETTE ÉCOLE. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.									

Rappel : les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes d'intimidation ou de violence, tels que décrits à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la directrice générale par intérim

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Au cours de la dernière année scolaire, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a présenté son premier plan d'engagement vers la réussite (PEVR 2018-2022). Son élaboration est le fruit d'une vaste démarche de consultation auprès des enseignants, des professionnels, des cadres, du personnel de soutien, des élèves, des parents, des commissaires en plus des membres de la communauté, des partenaires d'affaires et du réseau de la santé et des services sociaux. Ce grand processus de mobilisation nous a permis de cerner nos forces, mais aussi de déceler des défis à travailler au cours des quatre prochaines années.

Ainsi, un comité de pilotage a été créé pour préparer et alimenter les consultations des différents acteurs. Les actions ont donc été menées afin de revoir la mission, la vision et les valeurs de notre Commission scolaire et de cibler nos objectifs. Le tout a été coordonné par le biais de sondage, de consultations des membres et de séances de discussions publiques où tous les employés, les membres des comités officiels et les partenaires de la Commission scolaire ont été interpellés afin de se positionner personnellement sur les priorités de l'organisation.

NOTRE MISSION

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay met en place des services éducatifs de qualité afin d'assurer la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle soutient également les établissements sur son territoire dans la gestion et la répartition équitable des ressources. De plus, elle s'engage à valoriser l'éducation et elle contribue au développement social, culturel et économique de sa communauté.

NOTRE VISION

Nous deviendrons une organisation ouverte sur sa communauté, favorisant l'inclusion, qui collabore afin de développer le plein potentiel de tous les élèves, jeunes et adultes, pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis, engagés et respectueux dans la société de demain.

Le RESPECT

- Nous nous faisons mutuellement confiance et nous validons nos perceptions.
- Nous favorisons le respect de soi, des autres et de l'environnement.



Le DÉPASSEMENT DE SOI

- Nous favorisons le développement du plein potentiel de l'individu.
- Nous favorisons la responsabilisation et la motivation personnelle.



LA COLLABORATION

- Nous avons des objectifs communs.
- Nous formons une équipe et nous unissons nos forces.
- Nous offrons et nous demandons de l'aide.



ENJEU 1 - REDDITION DE COMPTES 2018-2019 - PEVR

	CIBLES	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	2019
OBJECTIF 1.1	Réduire à 30% les écarts de réussite entre les élèves HDAA et ordinaires	Taux de sorties avec diplôme ou qualification après 7 ans des élèves HDAA	53,3	57,5
Bonifier ou mettre en place des actions préventives pour soutenir l'apprentissage		Taux de sorties avec diplôme ou qualification après 7 ans des élèves ordinaires	88,7	84,6
		Écart :	35,4	27,1
OBJECTIF 1.2	Maintenir à moins de 6% notre taux d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans	Taux d'élèves entrant à 13 ans au secondaire	5,1	5,7
Maintenir la proportion d'élèves entrant à 13 ans au secondaire				
OBJECTIF 1.3	Augmenter à 84% le taux de diplomation et de qualification	Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans	81	79
Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans				
OBJECTIF 1.4 Augmenter la compétence de nos élèves en littératie	Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en écriture à 85 %	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 4e année du primaire (écriture)	86,8	86,57
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 2e secondaire (écriture)	85,71	79,72
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 5e secondaire (écriture)	77	70,9
		Moyenne :	83,2	79,1
	Augmenter la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves en lecture à 80%	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 4e année du primaire (lecture)	77,1	77,4
		Taux de réussite à l'épreuve de la commission scolaire de 2e secondaire (lecture)	82,83	79,16
		Taux de réussite à l'épreuve de la commission scolaire de 5e secondaire (lecture)	67,19	71,73
			75,7	76,1
	Augmenter à 40 % le taux de participation à des capsules pédagogiques en français	Nombre d'élèves qui participent aux capsules pédagogiques en français à la formation générale des adultes		28%
	Augmenter de 3% le nombre d'élèves qui réussissent la compétence communiquer oralement	Nombre d'élèves qui réussissent la compétence "communiquer oralement selon les modalités variées" à la formation générale des adultes.	42,8 % (92/215)	42,2% (135/320)
OBJECTIF 1.5 Augmenter la compétence de nos élèves en numératie	Augmenter à 75% la moyenne des taux de réussite des élèves aux épreuves ministérielles	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 6e année du primaire	73,6	64,63
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 4e secondaire CST	74,7	67,5
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 4e secondaire TS	56,1	60
		Taux de réussite à l'épreuve ministérielle (compétence raisonner) 4e secondaire SN	76	90
		Moyenne :	70,1	70,5
OBJECTIF 1.6 Augmenter le nombre d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle	Augmenter à 61% le taux de diplomation en formation professionnelle	Taux d'élèves obtenant un diplôme en formation professionnelle.	51	62,69

ENJEU 2 - REDDITION DE COMPTES 2018-2019 - PEVR

OBJECTIF 2.1 Faire bouger les élèves d'âge primaire 60 minutes par jour	70 % de nos élèves auront l'opportunité de bouger 60 minutes par jour	Taux d'élèves d'âge primaire ayant l'opportunité de bouger 60 minutes par jour.	60	74
OBJECTIF 2.2 Agir avec éthique et bienveillance	Augmenter à 90% la moyenne des taux de nos élèves qui se sentent toujours ou souvent en sécurité à l'école.	Taux d'élèves du primaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité	83,7	88,4
		Taux d'élèves du secondaire ayant toujours/souvent un sentiment de sécurité	86	92,1
		Moyenne :	84,9	90,3
OBJECTIF 2.3 Faire en sorte que les bâtiments soient dans un état satisfaisant	65% de notre parc immobilier sera dans un état satisfaisant	Pourcentage des établissements dans un état satisfaisant	46	21
OBJECTIF 2.4 Mettre en place une organisation des services qui favorise l'inclusion de tous les élèves	Augmenter à 65% le nombre d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire	Taux d'élèves HDAA au secondaire intégrés en classe ordinaire	56,9	57,6
OBJECTIF 2.5 Favoriser l'application de pratiques d'enseignement et d'évaluation reconnues efficaces	Augmenter à 25 % le taux des écoles et des centres se situant au moins au niveau de développement	Pourcentage des écoles et des centres ayant au moins atteint le stade de développement selon l'évaluation de la situation du livre Apprendre par l'action		12,12

ENJEU 3 - REDDITION DE COMPTES 2018-2019 - PEVR

OBJECTIF 3.1 Bonifier et diversifier les moyens de communiquer positivement avec les parents	Augmenter de 2 % le taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication utilisés	Taux de satisfaction des parents envers les moyens de communication utilisés.	Rendement scolaire	86,8
			Comportement	86,5
			Moyenne :	86,7

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2019

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	(396 070) \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	16 325 804 \$
Subvention à recevoir – Financement	14 094 256 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 122 722 \$
Débiteurs	1 709 287 \$
Stocks destinés à la revente	201 906 \$
Autres actifs	- \$

Total des actifs financiers 33 057 905 \$

PASSIFS

Emprunts temporaires	4 346 636 \$
Créditeurs et frais courus à payer	18 901 626 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 639 245 \$
Revenus perçus d'avance	248 900 \$
Provision pour avantages sociaux	5 291 594 \$
Dettes à long terme à la charge de la CS	- \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	135 739 549 \$
Autres passifs	1 958 121 \$

Total des passifs 168 125 671 \$

Actifs financiers nets (dette nette) (135 067 766) \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	139 826 782 \$
Stocks de fournitures	562 853 \$
Charges payées d'avance	99 445 \$

Total des actifs non financiers 140 489 080 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ 5 421 314 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

Revenus

Subvention de fonctionnement du Ministère	134 508 758 \$
Autres subventions et contributions	(605 725) \$
Taxe scolaire	27 710 183 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	709 442 \$
Vente de biens et services	9 646 815 \$
Revenus divers	1 868 951 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	68 169 \$

Total des revenus 173 906 593 \$

CHARGES

Activités d'enseignement et de formation	83 834 670 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	41 349 799 \$
Services d'appoint	16 071 877 \$
Activités administratives	8 790 687 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	18 475 059 \$
Activités connexes	5 142 911 \$
Avantages sociaux – variation de la provision	(99 494) \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(19 720) \$

Total des charges 173 545 789 \$

Excédent (déficit) de l'exercice 360 804 \$

Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2018 5 060 510 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ 5 421 314 \$

OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION

La Commission scolaire élabore ses propres règles budgétaires qui sont la traduction de ses objectifs, principes et critères de répartition des revenus. Ces règles font l'objet de consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement.

La version intégrale de la politique Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements est disponible dans la section Documents publics au www.csrsguenay.qc.ca

LOI SUR LA GESTION ET Le CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs a pour objet de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. Selon l'article 20 de cette loi, un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs dans son rapport annuel.

	HEURES TRAVAILLÉES		HEURES SUPPLÉMENTAIRES		TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES		NOMBRE D'EMPLOYÉS	
	AVRIL 2018 À MARS 2019	AVRIL 2017 À MARS 2018	AVRIL 2018 À MARS 2019	AVRIL 2017 À MARS 2018	AVRIL 2018 À MARS 2019	AVRIL 2017 À MARS 2018	AVRIL 2018 À MARS 2019	AVRIL 2017 À MARS 2018
Personnel d'encadrement	131 118,37	131 118,37	0,00	0,00	131 118,37	131 849,78	82	80
Personnel professionnel	184 671,36	184 671,36	88,00	11,00	184 759,36	173 701,96	123	124
Personnel enseignant	1 492 905,21	1 492 905,21	2 850,29	2 148,67	1 495 755,50	1 481 003,09	1 323	1 326
Personnel de bureau, technicien et assimilé	830 223,70	830 223,70	2 423,64	2 020,55	832 657,34	798 005,08	850	847
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2 845 393,14	2 845 393,14	3 094,05	4 064,44	209 588,56	212 981,79	143	146
TOTAL	2 854 393,14	2 789 297,04	8 455,98	8 244,66	2 853 849,12	2 797 541,70	2 521	2 523

* La cible pour la période d'avril 2018 à mars 2019 était de 2 832 81,26 heures rémunérées alors que nous avons atteint 2 853 849,12 heures effectivement rémunérées. Notre dépassement de 21 037,86 heures, représente environ 11,5 postes en équivalent temps complet (ETC) et s'explique principalement par l'ajout de ressources (14,5 ETC) en lien avec l'ouverture de 7 classes de maternelles 4 ans pour un total de ±10,5 ETC ainsi que la mise en œuvre du plan d'action numérique ayant nécessité l'embauche de quatre ressources de soutien en informatique.

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 31 MARS

AVRIL 2018 À MARS 2019		
	NOMBRE	VALEUR
Contrat de services avec une personne physique ¹	3	104 000,00 \$
Contrat de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	18	1 165 096,38 \$
TOTAL	21	1 269 096,38 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit en affaire ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privés, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

LOI FACILITANT LA DIVULGATION

d'actes répréhensibles à l'égard
des organismes publics

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 9 décembre 2016 et mise en vigueur le 1er mai 2017. Depuis cette date, le Protecteur du citoyen a le pouvoir d'enquête à la suite de divulgations d'actes répréhensibles, commis ou sur le point de l'être, à l'égard d'organismes publics, dont les commissions scolaires et leurs établissements. La loi prévoit la protection des divulgateurs en interdisant à quiconque d'exercer des représailles contre un divulgateur ou une personne ayant collaboré à une vérification ou à une enquête à la suite d'une divulgation.

La Loi permet à tous de divulguer un tel acte auprès du Protecteur du citoyen ou de le faire auprès du responsable du suivi des divulgations de l'organisation.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le

www.csrsaguenay.qc.ca/divulgation-dun-acte-reprehensible.

Aucune divulgation d'acte répréhensible n'a été reçue au cours de l'année 2018-2019.



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Le code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et les obligations des commissaires pour préserver la confiance du public à l'égard de cette structure démocratique.

Consultez le code d'éthique et de déontologie en visitant le www.csrsaguenay.qc.ca dans l'onglet documents publics/réglements et politiques.

MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

En novembre 2018, une décision a été rendue à l'égard d'une plainte déposée l'année précédente. La personne chargée de déterminer s'il y a la contravention au code et d'imposer une sanction au terme de son enquête a rejeté la plainte.

Aucune autre plainte n'a été reçue.

2018–2019

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

36, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1W2

418 698-5000

info@csrsaguenay.qc.ca

www.csrsaguenay.qc.ca



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay